

Durée :**2 jours (14 h.)****Les participants et leur pré-requis :**

Toute personne devant mettre en oeuvre une méthodologie de résolution de problème

Notre intervenant :

Formateur et Consultant dans le domaine de la Qualité

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

670 € HT
(804 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

LES OBJECTIFS :

- Connaître les méthodes et les outils pour secondar efficacement le responsable environnement
- Savoir être en relais dans la démarche environnement au sein de l'entreprise

NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

Repose sur une alternance d'apports théoriques, d'exercices et de mise en situation.

Un support de cours sera remis à chaque participant.

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

LE CONTENU DE LA FORMATION :**■ Comprendre les enjeux d'un système de management environnemental SME**

- La prise de conscience environnemental au sens industriel
- Les objectifs et principes de l'ISO 14001
- L'approche systémique
- Revue des exigences clefs et transposition au SME
- Les principaux écueils

■ Le rôle attendu d'un animateur environnement : une interface et un relais entre le responsable environnement, les managers et les opérationnels**■ Mettre en oeuvre des indicateurs**

- La norme NFX 50-171,
- Concevoir les indicateurs
Champ de mesure et objectifs visés
Parties intéressées
Critères de mesure et paramètres
Composition de l'indicateur, les qualités d'un indicateur
Contrôle de faisabilité,
Formaliser le fonctionnement de l'indicateur
- Cycle de vie et mise en oeuvre des indicateurs
Déployer et informer les acteurs
Collecter les informations
Consolider le tableau de bord de suivi et le communiquer

■ et les suivre de manière appropriée dans une démarche d'amélioration permanente

- Les résistances au changement.
- Les outils et leviers pour convaincre les partenaires, mobiliser et accompagner les équipes.
- Exemples de démarches de sensibilisation et de mobilisation dans différents secteurs.

■ **Les étapes du déploiement dans l'entreprise**

- Contribuer au traitement des incidents depuis la mise en place d'actions curatives, l'analyse des causes jusqu'au choix et suivi des actions correctives -Analyse de cas de l'établissement,
- Suivi du traitement des écarts détectés en audits internes